

Electricité.

THOMAS LIGGETT

66 & 68 Rue Sparks.

Sont destinés à être vendus vite et en conséquence l'intellectuel acheteur qui aperçoit une bonne occasion, obtient toujours le meilleur des bonnes marchandises en vente. Le prix de nos Tapis Tapissier, les derniers reçus, sont les suivants :

23cts.	39cts.
29cts.	44cts.
31cts.	47cts.
52cts.	68cts.
59cts.	74cts.
63cts.	82cts.

Tapis de Laine, Tapis de Velours, Tapis de Bruxelles, Tapis Carres Artistiques, Toiles Circées, Rugs.

Et un Immense Assortiment de Nattes et Paillassons Cocos.

Paillassons avec Baguettes en Chêne, placés sur les escaliers extérieurs à bref délai, en largeur un ou de fantaisie, de 27, 36, 45, 54 et 72 pouces.

Thos. Liggett.

Avant dix-huit cent cinquante huit, J'étais un Palmerstonien, Et quand Seward provoqua Les droits de l'Angleterre,

Chapeaux de Feutre en Noir, Chapeaux de Feutre en Brun, Chapeaux de Feutre de toutes Formes, Meilleur Marché de la Ville.

Fier de notre Reine et de notre pays, Nos volontaires, comme des hommes, L'arme sur l'épaule, s'exerçant jour et nuit Pour un autre Lundy's Lane.

Oiseaux de toutes Nuances, Oiseaux de toutes Couleurs, Oiseaux Magnifiques, De Paradis.

Nous avons des soldats gros et forts, Nous avons des soldats fiers et braves, Dont les services à l'Etat Valent des millions d'or.

Rubans de toutes largeurs, Des patrons aussi, Rubans d'or et d'argent, Tous nouveaux compléments.

Pourquoi alors Monsieur Caron En d'hors de ses attributions officielles, Demande la résignation du Brave 'Anderson' aujourd'hui?

Manteaux de tous prix, Ulsters bon marché, Cirouaires et Dolmans Uniques.

Et pourquoi le Quarante-trois-qui, Perdrait ce vaillant officier, Est-ce parceque, lui, Caron, Veut jouer au double jeu ?

Corsets et Cants Toujours aussi bon marché, Rien de trop cher Au Magasin de Woodcock.

312, 314, 316 & 318 Rue Wellington.

M. l'abbé Bouchard entre chez les RR. PP. de Saint-Sacrement à Bruxelles.

— La fête préparée par les citoyens de la partie Est, pour célébrer dignement le cinquantenaire de l'arrivée des RR. PP. Oblats au Canada, prend des proportions grandioses.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal officiera pontificalement le 8 décembre.

Nos seigneurs les Evêques Morau, Laféche, Duhamel, Racine, Lorrain et Taché ont accepté avec plaisir l'invitation des membres du comité.

L'enthousiasme était à son comble, samedi, quand une lettre a été reçue de Son Eminence le Cardinal Taschereau, annonçant qu'Elle voulait bien se rendre à Montréal, pour la circonstance.

Plus de cent prêtres ont déjà promis d'assister à ces démonstrations, qui seront certainement les plus belles que nous ayons eues depuis longtemps.

La Commission Royale

ENQUETE "BAIE DES CHALEURS"

SEANCE DU 31 OCTOBRE

La séance de la Commission Royale a été très courte samedi matin. On a voulu laisser aux juges la facilité de partir par le train de midi.

M. Beauséjour a expliqué comment il fut amené à tirer deux fois sur M. Pacaud, pour la somme de \$250. C'était par suite d'un arrangement qui datait du mois de juillet 1890, entre M. Mercier et le candidat vaincu de Markinongé. M. Legris avait assuré que l'élection de son concurrent serait annulée, si elle était contestée, et M. Mercier s'était chargé de dépenser. Le chef du cabinet signa donc un billet de \$1,000 pour servir au dépôt légal et M. Beauséjour escamota ce billet. Avant de partir pour l'Europe, le ministre dit au témoin de tirer sur M. Pacaud, au sujet de son billet, parce qu'il lui avait laissé des fonds pour cet objet.

Le juge Davidson ayant demandé à M. Beauséjour, s'il avait la lettre qu'il avait adressée à M. Pacaud à ce sujet, le témoin répondit qu'il ne l'avait pas; mais qu'il avait écrit à M. Pacaud de la chercher.

M. G. Christolme Langelier, qui a rempli les fonctions de commissaire chargé de distribuer les subsides accordés à la compagnie de la Baie des Chaleurs par le gouvernement provincial fait ensuite sa déposition.

Il nie que la lettre qu'il a adressée à M. Thom pour l'informer qu'il ne certifierait pas de création d'Armstrong au-dessus de \$175,000 ait été écrite dans son bureau et copiée à la machine. M. Thom s'est entièrement trompé, quand il a fait cette déclaration.

La séance est levée peu de temps après que M. Langelier a commencé sa déposition.

FAITS DIVERS.

LA BIBLIOTHEQUE TILDEN

En dépit de l'arrêt de la cour d'appel, annulant le testament de M. Tilden, la bibliothèque publique dont le défunt avait exprimé clairement l'intention de doter la ville de New-York, sera fondée.

On sait que, par suite de l'annulation du testament, la fortune laissée par le défunt, doit être divisée en deux parts égales, dont l'une est attribuée par la loi à Mme Hazard, petite fille de Mme Pelton, la sœur de M. Tilden, et l'autre aux six enfants laissés par le frère de M. Tilden. Or, Mme Hazard, qui représente sa grand-mère, Mme Pelton, qu'elle représente aussi à la succession, désire que les dernières volontés de son grand-oncle fussent accomplies, a refusé d'intervenir au procès. Bien plus, avant même que la cour d'appel eût statué, Mme Hazard, par un contrat en bonne et due forme, a vendu pour \$975,000 sa part éventuelle de la succession aux exécuteurs testamentaires. Cette part s'élevait à trois millions pour le moins, il restera ainsi une somme de plus de deux millions, qui seront employés à fonder la bibliothèque Tilden.

LA FORTUNE DE MME PARNELL

La suite du procès Parnell contre Wood et Wood viendra prochainement devant les tribunaux de Londres.

Miss Katherine Wood, veuve de M. Parnell, avait déposé en première instance le capitaine O'Shea. Par testament de sa tante, miss Anna-Maria Wood, qui mourut à l'âge de quatre-vingt-dix huit ans, Mme O'Shea était déclarée seule héritière d'une fortune de 190,000 livres, soit près de 5,000,000 de francs. Le testament a été attaqué par les frères de Mme Parnell, M. Charles Page Wood et le général sir Evelyn Wood. Ces messieurs prétendent que leurs noms figuraient dans des actes précédents et qu'ils n'ont été omis dans la dernière disposition testamentaire, qu'en raison d'influences étrangères iniquement exercées sur une vieille femme incapable de maintenir sa volonté.

Le procès promet d'être intéressant.

On ne croit pas que Mme Parnell y paraisse. Son état donne toujours de grandes inquiétudes à ses amis. Elle refuse de prendre aucune nourriture et ne veut toujours voir que sa fille aînée, miss O'Shea.

DESORDRES AU TENNESSEE

De nouveaux et de très graves désordres, qui nécessitent probablement l'intervention de la milice, ont éclaté dans la région minière de Briceville (Tennessee). Les mineurs libres ont délivré tous les forçats employés aux mines, au nombre de plus de trois cents, et ont incendié les édifices dans lesquels ceux-ci étaient détenus, et même, affirme-t-on, les édifices des compagnies de mines.

Les mineurs insurgés s'étant emparés des bureaux de télégraphe de Briceville et des villages voisins de Cool Creek et de Clinton, on ne connaît pas encore les détails de l'émeute. Le conflit remonte à plusieurs mois, et il n'a pu être pas oblié qu'il avait déjà causé, l'été dernier, des émeutes sanglantes. A la suite de désaccords qui s'étaient élevés entre les mineurs et les compagnies, celles-ci avaient renvoyé une partie de leurs ouvriers et les avaient remplacés par des forçats.

C'est alors que les mineurs libres ont commencé un mouvement contre la loi, permettant de louer les forçats à des compagnies industrielles et notamment à des compa-

gnies de mines. Les mineurs ont délivré pour la première fois un certain nombre de forçats et menacé de détruire les propriétés des compagnies. Quelques détachements de milice ont été envoyés contre les mineurs. Mais ceux-ci ont fait prisonniers les troupes de la milice, et le gouverneur de l'Etat M. Buchanan a songé un instant à demander l'aide des troupes fédérales pour rétablir l'ordre. Finalement, après de longs pourparlers entre les mineurs et les autorités de l'Etat, il a été convenu que la législature serait convoquée en session extraordinaire et qu'on lui soumettrait un projet de loi abolissant le louage des forçats à des entreprises privées.

Non seulement la législature, qui s'est réunie au mois d'août dernier, a refusé d'abolir la loi permettant de louer ces forçats; mais encore elle a voté une nouvelle loi tendant à considérer les pouvoirs du gouverneur de l'Etat, afin de convoquer la milice et de réprimer les désordres, qui pourraient se produire dans les régions minières. Les mineurs ont sévèrement dénoncé cette loi et ont déclaré qu'ils n'accepteraient aucune action devant les tribunaux contre la validité de la loi qu'ils n'avaient pu faire abroger. Mais, pendant ce temps, ils se préparaient à l'insurrection de nouveau et achetaient secrètement des armes, des munitions et une quantité de vêtements ordinaires pour les forçats qu'ils viennent de délivrer.

Les mineurs s'étant rendus littéralement maîtres de la région, et s'étant emparés d'un bureau de télégraphe, le gouverneur de l'Etat a été obligé d'envoyer des troupes fédérales dans la région, pour rétablir l'ordre. Les mineurs ont refusé de reconnaître les troupes fédérales et ont déclaré qu'ils n'accepteraient aucune action devant les tribunaux contre la validité de la loi qu'ils n'avaient pu faire abroger. Mais, pendant ce temps, ils se préparaient à l'insurrection de nouveau et achetaient secrètement des armes, des munitions et une quantité de vêtements ordinaires pour les forçats qu'ils viennent de délivrer.

COURRIER DU JOUR

RHÉA

Le retour de Rhéa, l'artiste favorite de cette ville, est un des événements dramatiques les plus remarquables de cette année. Elle compte ici beaucoup d'amis, qui l'aiment personnellement pour son charme, aussi bien que pour le fini de son jeu.

Rhéa présente sa dernière personnalité et son nouveau rôle de la "Caroline". Grâce à son grand succès dans chaque ville qu'elle a visitée, Rhéa aura le même à chaque représentation; c'est la pièce de résistance de son répertoire de cet été.

M. William Harris tient encore le premier rôle d'homme, comme les acteurs sont la plupart de ceux de sa compagnie de la dernière saison.

CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville s'est réuni hier soir, auquel étaient présents Son Honneur le maire, les échevins Stewart, Johnston, Hill, Campbell, Sarrin, Cox, Wallace, Burt, terworth, Stroud, O'Leary, Devlin, Laverdure, Bingham, Richard, Roger, Fraser et le greffier Henderson.

La séance commença par la lecture de la démission de l'échevin Durocher.

L'échevin Bingham, second par l'échevin Laverdure, demanda qu'elle soit acceptée, on décida en conséquence de convoquer sous peu les électeurs du quartier qui représentent M. Durocher, pour élire de nouveau un échevin.

Les représentants de charbon de la ville protestèrent énergiquement contre la décision du Conseil-de-Ville, qui a pour but d'augmenter le prix du passage du charbon, de 5 cts. à 7 1/2 par voiture. Plainte reçue devant le comité civique de la Marchés.

Arnold et Calderon demandèrent la permission de construire des fenêtres de sous-sol, dans le bâtiment situé au coin des rues Sparks et Bank. Demande renvoyée devant le comité civique des Travaux Publics, plus tard, quand le Conseil-de-Ville pourra régler la question.

R. H. Cowley demanda l'usage de la chambre du Conseil, pour la soirée du 13 courant, au sujet des lectures de Queen's University. La permission est donnée, d'après la motion faite à cet égard, par l'échevin Cox, secondé par l'échevin Stewart.

La compagnie de C. P. R. accuse réception de la communication du maire.

M. Marcus Smith, écrivain au Conseil-de-Ville, pour prier ce dernier d'aller trouver les échevins Stewart, Johnston, Hill, Campbell, Sarrin, Cox, Wallace, Burt, terworth, Stroud, O'Leary, Devlin, Laverdure, Bingham, Richard, Roger, Fraser et le greffier Henderson.

La séance commença par la lecture de la démission de l'échevin Durocher.

L'échevin Bingham, second par l'échevin Laverdure, demanda qu'elle soit acceptée, on décida en conséquence de convoquer sous peu les électeurs du quartier qui représentent M. Durocher, pour élire de nouveau un échevin.

Les représentants de charbon de la ville protestèrent énergiquement contre la décision du Conseil-de-Ville, qui a pour but d'augmenter le prix du passage du charbon, de 5 cts. à 7 1/2 par voiture. Plainte reçue devant le comité civique de la Marchés.

Arnold et Calderon demandèrent la permission de construire des fenêtres de sous-sol, dans le bâtiment situé au coin des rues Sparks et Bank. Demande renvoyée devant le comité civique des Travaux Publics, plus tard, quand le Conseil-de-Ville pourra régler la question.

R. H. Cowley demanda l'usage de la chambre du Conseil, pour la soirée du 13 courant, au sujet des lectures de Queen's University. La permission est donnée, d'après la motion faite à cet égard, par l'échevin Cox, secondé par l'échevin Stewart.

La compagnie de C. P. R. accuse réception de la communication du maire.

M. Marcus Smith, écrivain au Conseil-de-Ville, pour prier ce dernier d'aller trouver les échevins Stewart, Johnston, Hill, Campbell, Sarrin, Cox, Wallace, Burt, terworth, Stroud, O'Leary, Devlin, Laverdure, Bingham, Richard, Roger, Fraser et le greffier Henderson.

plus des journaux officiels de la localité.

Le comité de l'après-midi a déclaré avoir étudié les plaintes de M. Delome, de Mme Bishoprick et de Thomas McLaughlin et les avoir jetées au panier, comme non fondées.

Le comité civique des marchés recommanda que la zone, dans laquelle il est permis de vendre de la viande fraîche soit changée, afin que William Hyde puisse ouvrir une boucherie sur la rue Bank, au nord de la rue Albert, vu que les contribuables de ce voisinage ont signé la pétition du demandeur.

Le comité civique du feu et de l'éclairage approuva la nomination, dans le service de la brigade, de George Hubbard, à la place de N. Druban démissionnaire et demanda que la nomination de la Guita Percha Company de Toronto, pour la fourniture de 1000 pieds de boyaux, soit acceptée.

Le comité de propriétés demanda qu'il soit acheté une machine de calligraphie pour l'usage du greffier, et que l'on autorisât l'inspecteur des poids et mesures Quain, à s'installer dans le bureau du médecin de santé, comme le rapport du comité des salaires le veut.

Le rapport No 5 du comité des salaires est lu. Il demande que l'on s'adresse à la législature d'Ontario, au sujet du changement proposé dans l'année de l'après-midi; qu'une ordonnance soit passée, pour nommer le commissaire-inspecteur des bâtiments; qu'une législation soit demandée pour permettre au Conseil de Ville de payer à M. W. J. Lett, sans rendre visite, et une variété d'échevin Cox, secondé par l'échevin Hill pour amendement, que la clause du rapport du comité des salaires, recommandant que des pouvoirs plus étendus soient accordés au greffier, soit rayé.

L'amendement est voté sur division de 12 contre 5, et le rapport ainsi amendé est adopté.

On ouvre ensuite les nominations demandées pour la construction de trottoirs, et elles sont les suivantes :

P. Burt. — Six pieds, 43 cts; quatre pieds, 33 cts.

D. Bruce. — Six pieds, 47 cts; quatre pieds, 35 cts.

La nomination de M. Barns est acceptée.

L'échevin Hill, secondé par l'échevin Campbell, propose que l'on accorde à l'échevin Thackray la permission de faire comme lui les signets de sa propriété avec l'égoût amélioré du côté nord de la rue Guilford, tous les frais au compte du pétitionnaire.

L'échevin Stroud déclare que l'ingénieur a refusé de prendre la responsabilité d'une telle permission.

La permission est accordée avec l'approbation de l'ingénieur.

Les échevins Richard, Bingham, Stewart et Johnston sont nommés membres des différents comités, par suite de la démission de l'échevin Durocher.

On décide de racheter pour \$35,000 d'obligations de la ville, actuellement en circulation dans les banques, en plaçant dans le fonds d'amortissement de la ville.

Plusieurs autres résolutions sont adoptées.

L'échevin Stewart, secondé par l'échevin Hill, propose que le Conseil renvoie le greffier adjoint pour le talent qu'il a montré dans ses fonctions, durant l'absence du greffier Norman Lett, que la maladie retenuit chez lui. Adopté.

L'échevin Roger, secondé par l'échevin Stewart, propose que chaque quartier n'en voie plus que deux représentants au Conseil-de-Ville, au lieu de trois. L'échevin Roger a pour but de faire diminuer le nombre des comités. L'échevin Hill votera la motion, si les deux échevins se retirent chaque année. L'échevin Cox approuve la motion.

L'échevin Devlin prend la parole ensuite. Il croit que cette question doit être réglée par les contribuables et non par le Conseil-de-Ville. D'après cette motion, on ne rendrait pas justice aux quartiers Ottawa et Rhéa. Soit tournant ensuite du côté de l'échevin Laverdure et le regardant en face, il accuse ce dernier d'être un loup dans une peau de brebis.

Les échevins Laverdure et Richard refusent de donner aux gens le nom anglais de la propriété de leurs droits, dans les quartiers By et Ottawa. L'échevin Laverdure est le 13 et supporter la motion, si elle est votée, signifiera que lui l'échevin Devlin n'aura qu'à se retirer. (Rires) L'échevin Bingham devra en faire autant. Continuant son petit discours, l'échevin Devlin déclare qu'il a défendu les droits de l'ingénieur Perrott, sans tenir compte de sa nationalité, quand l'échevin Laverdure, qu'il appelle de nouveau un loup, a refusé de supporter un irlandais dans son quartier, capable de remplir honorablement une position vacante. Il a refusé de donner son nom à l'ingénieur Perrott, qui aurait pu fournir à ce dernier la facilité de gagner décemment sa vie. Il termine, en priant le Conseil de bien réfléchir, avant de voter la motion.

L'échevin Laverdure dit qu'il est surpris d'être appelé un loup par l'échevin Devlin. Si quelque mérite cette épithète, c'est bien le dieu échevin. Il a autant fait pour les irlandais du quartier By que l'échevin Devlin a fait pour les Canadiens français. Il a signé l'application de Murphy, pour son entrée dans la brigade du feu. Il courra sa chance devant les électeurs, en janvier prochain.

L'échevin Richard, à son tour, se lève pour protester contre le reproche qu'on lui adresse, de s'opposer à l'entrée au Conseil-de-Ville d'un représentant de la population par l'anglais, pour le quartier Ottawa. Pour lui, il ne veut pas se représenter devant le peuple de son quartier ni brigner ses suffrages. Il votera en faveur de la motion de l'échevin Roger.

L'échevin Stewart dit que les électeurs de race anglaise des quartiers By et Ottawa, en votant pour deux échevins, au lieu de trois, auront les mêmes facilités qu'aujourd'hui.

L'échevin Bingham dit qu'il sait par expérience qu'un quartier est bien mieux représenté par trois échevins que simplement par deux.

A ce moment, les échevins Devlin, O'Leary et Bivard s'éloignent de la salle du comité.

Le maire indigné, astrophé vivement ces échevins qui désertent le champ de bataille, avant que la discussion soit terminée; il les accuse en plus de vouloir briser le quorum, pour empêcher de défendre les intérêts de leurs électeurs; quand un échevin a peur de s'engager dans le débat d'une question intéressant toute la communauté et se sauve, il est indigne d'être voté par le peuple comme son représentant, pour défendre ses droits, dit-il en terminant.

Les électeurs du quartier Ottawa seront convoqués le 13 courant, pour nommer un échevin à 1. place de M. Durocher, qui a résigné.

Avant de se séparer, chacun félicite le nouveau greffier Henderson, pour la façon parfaite dont il s'est acquitté de ses nouvelles fonctions, pour la première fois.

Margaret Waller, une jeune femme de la rue Preston, qui passe pour folle, a eu son procès remis à huit jours, par le juge O'Garra, qui dirige avant de se prononcer, l'avis d'opinion des docteurs sur le degré de responsabilité de la jeune femme.

Les abonnés qui ne reçoivent pas régulièrement leur journal par les porteurs sont instamment priés d'en donner avis à nos bureaux d'administration ou bien par carte postale.

REVOLUTION

Photographie S

GRAND MARCHÉ

JARVIS STUDIO

141 Rue Sparks 141

Attention au bon numéro.

Librairie Française d'Ottawa.

Le public trouvera chez nous à cette Librairie tous les livres et brochures pour les écoles; Livres de Pièces, Livres d'Histoire, en Français et en Anglais. Aussi Papeterie, Articles Religieux et une variété d'objets de Fantaisie toujours dans les dernières nouveautés. Ordonnes remplies avec promptitude.

P. C. Guillaume, Libraire

COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

VENTE A BON MARCHÉ

de montres, de pendules, de bijouterie et d'argenterie chez

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU

Chaque semaine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

Pots à eau	depuis \$2.75 en montant
Porte-couronnes	do 1.00 do
Bourgeoises	do 2.00 do
Conteaux de table	do 3.50 do
Couteaux de dessert	do 3.00 do
Couteaux de table	do 3.50 do
Couteaux de dessert	do 3.00 do
Couteaux de table	do 1.50 do

Aussi un assortiment complet de jumelles et de lunettes en nickel, en or et en acier. Réveille matin en nickel réduit à \$1.35. P. S. — Montres, pendules et bijouterie, réparées au plus bas prix.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER

113 Rue Rideau

Paquets pris et retournés à domicile gratuitement.

Oak Hall,

332 Rue Wellington.

Salon de Hards Faites

On vous pouvez vous habiller à bon marché, ou à très bas prix; et dans tous les cas je vous donnerai satisfaction.

Venez voir mes Capots, Habits, Pantalons, etc. etc. On vous montrera les marchandises avec plaisir, et à des prix que pour la même qualité, personne ne peut vous donner meilleur marché.

Votre Patronage est Sollicite.

E. J. LeDAIN.

AVIS AUX CONTRACTEURS

Des Soumissions adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à Mardi, 6 heures P.M. le 3 Novembre, pour la construction d'un Maison d'École dans le quartier Duhaussie. Le plan et les spécifications peuvent être obtenus en s'adressant à l'architecte, M. C. Ealey, 457 rue Somerset.

Le Bureau ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

P. PELLETIER, Syndic d'École, Président de la Section Française.

Grand Opera

Mercredi Soir, 4 Novembre.

UNE SOIREE SÉRIEUSEMENT.

L'Actrice Historique Tragique et Émouvante

RHEA.

Dans son nouveau Rôle Historique, traduit du Français d'Eugène Scribe, intitulé

LA CZARINE,

— Catherine Ière, Impératrice de Russie, accompagnée par M. WM. HARRIS et une Excellente Compagnie. Les plus beaux costumes qu'on ait jamais vus sur la scène en Amérique.

Prix \$1.00, 75 cts et 25 cts. Nigges en vente à présent chez Nordheimer.

Landl 9 Novembre — Comforts of Home.

Naissance

En cette ville hier la dame de M. Bernier une fille; mariée et marraine M. Omer Boudard avec Mlle Clotilde Bois.

OLIVINIM GENEAU

35 ANS DE SUCCÈS

Seul Topique remédiant le poil — Guérit le pelage et s'applique sur les Boîtes, les Moutons, les Vaches, les Chèvres, les Chevaux, les Jambes, Surois, Epaves, etc.

OLIVINIM GENEAU, 175 rue St-Michel, Paris

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE un servante générale, bonne cuisinière, avec les meilleures recommandations. Pas de blanchissage. Salaire élevé. S'adresser au No 301 rue Brasser.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commencent maintenant. Articles spéciaux. Ne tarder pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Team nursesymen, Toronto, Ont.

LE SELDITZ CH. CHANTEAUD, est le Purgatif le plus efficace contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Rhumatisme, etc. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les contre-façons, exigez un enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD seul préparateur des médicaments destinés à la vente de Dr BURGGRAEVE.

AVIS AUX MÈRES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et le moult remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop Calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

AVIS aux Chasseurs

Qu'ÉBRI, 23 Septembre, 1891.

MONSIEUR, Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chaque individu à toute personne non domiciliée comme avertis, un permis de Département et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

F. E. TACHÉ, Asst. Commissaire.

J. B. CHARLTON, Sec. Surint. des Gardes Forestiers, Ottawa.

LIÈGE D'OMNIBUS

Cimetière Notre-Dame, Chemin de Montréal

Les Omnibus partent du bureau de police tous les dimanches, lorsque la température le permet, à 1.30, 2.00 et 3.30 p. m. revenant le soir à 4.30, 5.00 et 5.30.

LANDRY & THOMSON

Le "HUB"

718-AVIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Propriétaire.

648 RUE SUSSEX, OTTAWA

Montres et Bijouteries

en tout genres et de toutes qualités. Seront vendus à 25 pour cent au-dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garanti tel qu'il est représenté sur l'étiquette. Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près le Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT.)

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement

PEINTURES

Preparées.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualités.

Sont Égales à n'importe lesquelles. Supérieures au plus grand nombre. Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA

PISOIS-CURE FOR

Le Meilleur Remède pour la toux

En vente dans toutes les Pharmacies

CONSULTEZ

CATARRH

La rouille de l'oeil pour les catarrhes de l'oeil et le meilleur remède.

En vente dans toutes les Pharmacies

PLUS D'ASTHME

Opportunité de guérir de l'asthme par le "POUDRE CURE" A obtenu les plus beaux succès.

En vente dans toutes les Pharmacies

Cartes Professionnelles:

H. CHATELAIN.

Avocat, Notaire, Etc.

569 RUE SUSSEX - - - OTTAWA

Argenti à Prêter.

E. M. Lambert, M.D.C.M.

COIN DES RUES ST. PATRICE ET CUMBERLAND.

—HEURES DE CONSULTATION—

8 A 10 A. M. 1 A 3 P. M. 6 A 8 P. M.

M. McLEOD, C.R. Avocat, Cours Fédéraux et de Québec, 141 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, ETC. BUREAU: 19 RUE ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES. BLOC GARD, RUE SPARKS VIEUX HOTEL RUSSELL

J. W. W. WARD AVOCAT ETC. BUREAU: 31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

JGARA, MacTAVISH & WYLD, AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES. Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont. PROPRIETAIRES DE L'HOTEL RUSSELL. MARTIN O'GARA, Q.C., D.R. MacTAVISH, W.W.

Belcourt, MacDonnell & Henderson AVOCATS, PROCUREURS, NOTAIRES, ETC. ONTARIO ET QUÉBEC OTTAWA.

A. BELCOURT, JOHN J. MCCABE, GEO. F. HENDERSON.

A. E. LUSSIER AVOCAT, NOTAIRE, ETC. BUREAU: - - - 569 RUE SUSSEX. Argenti à Prêter avec avantage spécial l'Emprunteur.

M. J. GORMAN, L.L.B. (Successor of L. A. O'Brien.) Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc. BUREAU: - - - 74 Rue Sparks OTTAWA. Argenti à Prêter.

Christian & Cie

Commerçants de Charbon.

BASSIN DU CANAL. En dehors du canal, Adresse: 70 commodes à C. Christian, Agent, 1. case House, Little Sussex Street, Ottawa.

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du Collège de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Mars

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la nature, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de \$5.00 par mois, pour le cours avancé, et de \$2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'après le modèle, de machines, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, \$1.00 par mois. Cours artistique, \$1.50 par mois.

S'adresser à l'ACHILLE FRÉCHETTE secrétaire, à la Chambre des Communes, sur les lieux, aux Professeurs

DR. WASHINGTON

Gradué en 1872, à l'Université Victoria, avec honneur, a suivi les examens du Collège des Docteurs et Chirurgiens, Ont.

Depuis 1880, a consacré tout son temps à l'étude des maladies de la gorge et des Foyers. (Le Figure et jointe représente un Respirateur Poreux et le malade en train de respirer.)

MALADIES TRAITÉES: Catarrhes de la Tête et de la Gorge, Stomatite provenant du Catarrhe, Bronchite Chronique, Asthme et Coqueluche, Pertu de la Voix, Maux de Tête, Développement des Glandes du Cou, Maladies Nasales, ou autre Obstruction du Nez onlève. Bureau Principal, 78 rue McCaul, Toronto.

OTTAWA - Novembre 23, toute la journée, 28, 29 et 30.

MATTAWA - Novembre le 24.

PEMBROKE - Novembre le 25. Hôtel Behan.

C. LEVEQUE,

ENCANTEUR.

Salle d'Écran: Marche By.

"Tabac Baby"

TABAC CANADIEN.

CHEZ: EDOUARD CARRIERE, 145—Rue Rideau—145 OTTAWA.